



"CONFIDENTIEL"

Panama, le 22 juin 1989

RP Nr. 3 - WE

PANAMA: Les traités du Canal, sont-ils devenus lettre morte?

Prenant la parole devant un parterre de 139 parlementaires latino-américains provenant de 14 pays et réunis récemment à Panama-City en un conclave international dit "d'appui à Panama face à l'agression nord-américaine", le chancelier Ritter a tenu à faire part à chacun des participants des inquiétudes que lui et son Gouvernement ressentent face à l'attitude "négative" adoptée depuis plusieurs mois déjà par les Etats-Unis envers le Panama.

"En raison des nombreuses violations des traités du Canal de la part des américains, a-t-il déclaré, je ne crois pas m'avancer trop et exagérer en disant que ces accords, nommés accords Torrijos-Carter, sont à considérer aujourd'hui comme lettre morte.

Nous Panaméens, a-t-il poursuivi, nous savions dès leur signature que les accords Torrijos-Carter ne constituaient pas un simple traité de 5 à 6 articles mais qu'en réalité ils représentent tout un programme de décolonisation qui à chaque instant et en toute circonstance doit être respecté et accompli. Au contraire de cela, au cours de ces dernières années, ce ne sont hélas pas moins de 1000 violations que nous avons eu à déplorer et pu identifier comme étant l'oeuvre du Gouvernement des Etats-Unis et en particulier de ses forces armées stationnées au Panama.

Ritter rappela, qu'en signant le 7 septembre 1977 les accords du Canal, le Général Torrijos réalisait alors l'oeuvre la plus importante de l'histoire de libération du pays. Malheureusement, a-t-il ajouté, les 4 aspects fondamentaux constituant la base et la réussite de cette conquête et sur lesquels je voudrais m'arrêter, pour ne plus être respectés par Washington, laissent bien présager des intentions des Etats-Unis quant au respect de leur parole et des engagements qu'ils prirent à l'époque.

Le premier des aspects auquel je voudrais faire allusion, a-t-il dit, est celui ayant trait à l'esprit de collaboration et d'engagement commun que la commission directive du Canal, composée de cinq nord-américains et de quatre panaméens, devait créer et insuffler à ses membres. Aujourd'hui malheureusement, en raison des constants obstacles dressés intentionnellement par les américains sur la route des membres panaméens de ladite Commission (refus de visas à certains de nos compatriotes lorsque la Commission siège aux USA, refus de la part des Etats-Unis d'autoriser la Commission à siéger alternativement dans les deux pays, présence dans la délégation américaine d'observateurs panaméens indésirables, etc.), cette collaboration tant nécessaire



- 2 -

a maintenant disparu. Les Etats-Unis, a poursuivi Ritter, ont ainsi atteint leur but qui est, dans le cadre de cette Commission, de transformer la concertation en un véritable monologue convenant parfaitement à leur stratégie colonialiste.

Un autre acquis d'importance obtenu lors de la signature des accords fut bien sûr, a signalé Ritter, celui permettant au Panama de bénéficier lui aussi des avantages économiques et financiers provenant du fonctionnement du Canal. Cette partie des traités, également bafouée, doit aussi être considérée comme lettre morte lorsque l'on sait que depuis plus de 16 mois les Etats-Unis n'ont procédé à aucune rétrocession au Panama des revenus du Canal auxquels il a droit. Cette part représente tout de même un montant de US\$ 80 millions environ par an.

Le troisième aspect des accords Torrijos-Carter considéré comme favorable au Panama, poursuivit Ritter, fut sans aucun doute la clause prévoyant la nomination d'un panaméen à la tête de l'Administration générale du Canal dès le 1er janvier 1990, soit à partir du mois de janvier de la 11ème année suivant l'entrée en vigueur des traités. Dans le but d'éviter que ladite clause ne soit pour eux qu'une entrave à leurs desseins, les Etats-Unis, par de sournoises manoeuvres, tentent depuis plus d'un an déjà, d'ôter toute importance à cette haute fonction en la reportant progressivement sur les épaules du secrétaire de la Junte qui dès janvier 1990 sera lui de nationalité américaine. Les autorités nord-américaines, a encore dit le Chancelier, ont d'ailleurs déjà précisé qu'en aucun cas elles ne reconnaîtront un nouvel administrateur désigné par le Gouvernement panaméen aussi longtemps que le Général Noriega se maintiendra dans ses fonctions.

Ces trois aspects auxquels le Panama accorde une valeur toute particulière ne sauraient cependant être dissociés du 4ème acquis fixant dans le temps une échéance à la présence militaire nord-américaine sur sol panaméen.

Et ce point de première importance, a souligné Ritter, est en fait l'essence et l'origine même de l'agression dont est victime aujourd'hui le Panama. Selon le Pentagone, une période de 10 ans au minimum lui est nécessaire pour que toutes les installations militaires existantes disparaissent du territoire panaméen avant le 31 décembre 1999 et soient réinstallées dans un autre pays. Or nous constatons que les Etats-Unis n'ont à ce jour laissé entrevoir aucune disposition prévoyant un démantèlement prochain des bases qu'ils entretiennent sur les 2 rives du Canal. Une nouvelle et toute récente augmentation des effectifs militaires a par contre et à nouveau violé les traités du Canal; ceux-ci ne précisant en effet qu'une diminution progressive des forces armées nord-américaines au Panama.

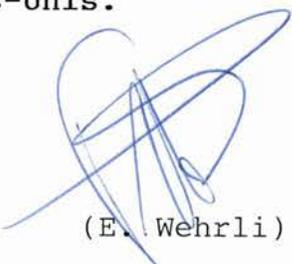


- 3 -

Nous Panaméens, nous avons maintenant largement dépassé l'ère où timidement nous nous limitions à demander que soient respectées et que s'accomplissent les clauses contenues dans les traités du Canal. Ce que nous voulons maintenant c'est dénoncer haut et fort les violations répétées de ces accords de la part des Etats-Unis que nous savons fermement décidés à remettre en question les acquis Panaméens. Oui vraiment et c'est avec tristesse que je le dis; les traités du Canal signés en 1977 en toute solennité en présence de tous les Gouvernements d'Amérique latine et entrés deux ans plus tard en vigueur, sont aujourd'hui dans leur ensemble devenus lettre morte.

En cette année de 1989, qui marque aussi les 75 ans d'activité du Canal, nous n'aurons, nous Panaméens, que peu de motifs et de joie à commémorer ces événements".

Les propos du Chancelier Ritter, qu'ils soient ou non justifiés, laissent voir combien, dans le contexte de la crise que vit le Panama, le fossé séparant ces deux pays s'est rapidement élargi. C'est pourquoi il est devenu urgent que pour le maintien de la paix dans cette partie stratégique du monde, une solution à la situation prévalant actuellement au Panama soit trouvée. A cette effet, en envoyant récemment dans mon pays de résidence une mission de bons offices, l'Organisation des Etats Américains a sans aucun doute oeuvré dans la bonne direction. Quant au Gouvernement Panaméen, en annonçant maintenant sa disponibilité pour un dialogue national incluant les Forces de Défense, il a lui aussi réalisé que seule l'élaboration par consensus d'un programme de discussions et de rencontres réunissant toutes les parties en présence pourra éloigner le pays d'une catastrophe irréparable. On ose dès lors espérer que dans le cadre des efforts qu'elle est en train d'accomplir en faveur d'une normalisation au Panama, il sera aussi possible à l'OEA de compter sur une collaboration constructive de la part des Etats-Unis.



(E. Wehrli)

Copie à: Ambassade de Suisse, San José